

ARCOLE

Amicale des Responsables d'émissions de Radio Courtoisie et de Lumière 101
Président Jean-Luc de Carbuccia
39, rue du Cherche-Midi 75006 Paris Adresse courrielle : ass.arcole@free.fr
[http:// www.courtoisie.fr](http://www.courtoisie.fr)

Le 7 avril 2007

Mise au point officielle d'Arcole

Des administrateurs fondateurs de Radio Courtoisie et "l'Amicale des Responsables d'Émissions de Radio Courtoisie et Lumière 101" (Arcole) ayant assigné à comparaître le 8 mars dernier Henry de Lesquen devant le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris, le président autoproclamé de Radio Courtoisie ayant sollicité un renvoi s'est enfin présenté le 5 avril au Palais de Justice.

Compte tenu de la détérioration inquiétante de Radio Courtoisie ses fondateurs et patrons d'émission, soucieux qu'il ne fut pas répondu à la violence par la violence, demandaient à la justice qu'un administrateur provisoire fut désigné pour:

1. convoquer une assemblée générale régulièrement constituée afin de doter l'Association d'organes réguliers.

2. gérer provisoirement jusqu'à la tenue d'une assemblée régulière l'Association CDARS diffusant Radio Courtoisie, avec les pouvoirs les plus étendus.

Maître Georges Benelli, avocat de Lesquen, était amené à donner son accord à la première demande.

Il était difficile à Maître Benelli, malgré son grand talent, de défendre une position contraire aux statuts de Radio Courtoisie.

Le bien fondé de l'action judiciaire des plaignants est donc reconnu, mais devant le danger que représente pour H. de Lesquen la perte, ne serait-ce que provisoire, du contrôle absolu de l'Association qui diffuse Radio Courtoisie, il se livra à un combat d'arrière-garde.

Le défenseur de Lesquen s'opposa à la deuxième demande, arguant principalement que son client, "sorti d'une aussi grande école que l'ENA ne pouvait mal gérer une petite radio".

Maître Fréaud, avocat des plaignants, n'eut pas de mal à confirmer sa double demande, la gestion irrégulière de la Radio, ayant été reconnue, ne pouvant être laissée entre les mains du responsable de cette gestion.

Le délibéré sera rendu le 3 mai prochain.

Jean-Luc de Carbuccia

Arcole
Adresse courriel : ass.arcole@free.fr
Site internet : <http://courtoisie.fr/>